

ReSciLaC

Revue des Sciences du Langage et de la Communication

KRA Kouakou Appoh Enoc
ASSANVO Amoikon Dyhie
TAPÉ Jean-Martial



**Actes du 1^{er} colloque scientifique national
du Laboratoire de Description, de
Didactique et de Dynamique des Langues
en Côte d'Ivoire (L3DL-CI):
« Le nom dans les langues naturelles »
(Bonoua, les 05 et 06 octobre 2017)**

TOME II

Numéro 6 / 2017 / 2nd semestre
© LASODYLA – REYO – UAC
ISSN : 1840-8001

**Actes du 1^{er} colloque scientifique national du Laboratoire de
Description, de Didactique et de Dynamique des Langues
en Côte d'Ivoire (L3DL-CI) :
« Le nom dans les langues naturelles »
(Bonoua, les 05 et 06 octobre 2017)**

Université d'Abomey-Calavi
Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication
LASODYLA-REYO – UAC – 2017



ReSciLaC

Revue des Sciences du Langage et de la Communication

Dépôt légal N°8184 du 15/10/2015
Bibliothèque Nationale, 4ème trimestre
ISSN: 1840-8001 – ReSciLaC N°6 – 2nd semestre, décembre 2017

Directeur de publication

Prof. Akanni M. IGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Rédacteur en Chef

Prof. Aimé Dafon SEGLA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Comité de rédaction

Dr Moufoutaou ADJERAN (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Guillaume CHOGOLOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Comité scientifique et de lecture

Prof. Aimé Dafon SEGLA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Akanni M. IGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Blaise DJIHOUESSI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Céline PEIGNE (INALCO, Paris)

Prof. Christophe H. B. CAPO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Florentine AGBOTON (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Gratien Gualbert ATINDOGBE (Buea, Cameroun)

Dr Guillaume CHOGOLOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Jean Euloge GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Julien K. GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Katia GLOVSKO (Université de Bologne, Italie)

Prof. Kofi SAMBIENI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo)

Prof. Maxime da CRUZ (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Samuel DJENGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Tchaa PALI (Université de Kara, Togo)

Prof. Martina Drescher (Université de Bayreuth)

Dr Etienne K. Iwikotan (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Romuald TCHIBOZO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Adresse

Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherche en Yoruba (LASODYLA-REYO)

Université d'Abomey-Calavi.

laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr

Consignes aux auteurs

Modalités de soumission

Deux appels à contribution permanents sont lancés en **mars** et en **octobre** afin de permettre la diffusion de deux volumes annuels. Les frais de lecture et de publication s'élèvent à 40.000F CFA. Les articles doivent être envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : **laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr**

Chaque proposition est évaluée par deux instructeurs anonymes dans un délai d'un mois (les propositions sont anonymées pour la relecture). Un article proposé pourra être refusé, accepté sous réserve de modifications, accepté tel quel. Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais, ou en version bilingue.

Ils doivent comporter un résumé de 10 lignes maximum en français et en anglais, ainsi que 5 mots-clefs en français et en anglais. Le nombre de pages ou de caractères d'un article n'est pas limité. En revanche, un minimum de 8 pages est requis.

Présentation des contributions

Mise en page: Format A5 ; Marges = 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ; Reliure = 0 cm ;

Style normal (pour le corps de texte) : Police Palatino Linotype 12 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Titre de l'article : Police Palatino Linotype 14 points, sans couleurs, majuscules, gras ; paragraphe centré, pas de retrait, espacement après = 18 points, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 1 : Police Palatino Linotype 14 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 18 points, espacement après = 12 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 2 : Police Palatino Linotype 12 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 6 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 3 : Police Palatino Linotype 12 points, sans couleurs, italiques ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 3 points, pas de retrait, interligne simple.

Notes : notes de bas de page, numérotation continue, 1...2...3... ; Police Palatino Linotype 12 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Bibliographie : Police Palatino Linotype 12 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas d'espacement, interligne simple.

Présentation

ReSciLaC (Revue des Sciences du Langage et de la Communication) est une revue du Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherche en Yoruba (LASODYLA-REYO) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). ReSciLaC est une revue pluridisciplinaire qui accueille des contributions abordant un grand nombre de champs d'études des sciences humaines et sociales.

ReSciLaC permet de faire la diffusion de travaux de jeunes chercheurs ou de chercheurs confirmés *en sociolinguistique, en linguistique, en didactique des langues, en communication, en littérature, en philosophie du langage, en sciences de l'éducation, en sociologie, histoire, histoire de l'art, etc.*

L'objectif de ReSciLaC est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant aussi bien sur les sciences humaines que sur les sciences sociales.

KRA Kouakou Appoh Enoc
ASSANVO Amoikon Dyhie
TAPÉ Jean-Martial

TOME II

**ACTES DU 1^{ER} COLLOQUE SCIENTIFIQUE NATIONAL SUR :
« LE NOM DANS LES LANGUES NATURELLES »**

AVANT-PROPOS

Parmi les Sciences Humaines, les Sciences du Langage et les autres sciences connexes ont un rôle primordial à jouer en Afrique tant des pans entiers de leurs champs sont encore en friche. Il existe en effet un déficit important sur le plan de la connaissance scientifique de la majorité des langues africaines. Par exemple, sur près de 2500 langues dénombrées en Afrique, à peine un quart d'entre elles disposent à ce jour d'une description scientifique. En Côte d'Ivoire, si ces deux dernières décennies ont vu augmenter de façon significative le nombre de travaux sur les langues, il n'en demeure pas moins que beaucoup reste à faire. D'abord, il y a que la totalité des langues répertoriées n'est pas encore couverte par les recherches ; ensuite on note l'insuffisance d'études « fines et pointues » sur des notions spécifiques telles que les notions de nom, de verbe, d'adjectif, d'adverbe, de déterminant, d'idéophone, de procédés discursifs et énonciatifs, etc., notions qu'exhibent, peut-être différemment, les langues africaines et ivoiriennes. C'est pour répondre en partie à cette attente que les organisateurs du colloque de Bonoua ont choisi pour thème « Le nom dans les langues naturelles ». Bien évidemment, et en rapport avec le titre même de ce colloque, toutes les communications rassemblées ici ne traitent pas uniquement de la notion du nom dans les langues africaines, même si celles dont c'est l'objet sont majoritaires. Mais cet avant-propos, au-delà des résultats du colloque, constitue pour moi une opportunité non seulement de féliciter les initiateurs de ce projet, mais aussi et surtout d'encourager la jeune génération de chercheurs à poursuivre sans relâche le travail d'exploration des éléments culturels de notre patrimoine dont les langues sont assurément les principaux vecteurs. Les langues africaines, faut-il le rappeler, modelées par leur histoire propre et leurs écosystèmes, apportent des réponses particulières aux besoins du langage humain de dire le monde. Ce sont ces particularités ou ces particularismes qui demandent à être révélés, analysés, expliqués et validés. Ainsi, de ces travaux réalisés à partir d'approches théoriques variées et éprouvées, émergeront, sans aucun doute, de nouveaux arguments heuristiques et de nouvelles pistes épistémologiques qui viendront enrichir et élargir les questionnements sans fin des Sciences du Langage. C'est là ma conviction profonde que j'invite mes jeunes collègues d'ici et d'ailleurs à partager et à en faire leur credo.

KOUADIO N'Guessan Jérémie

Professeur Titulaire en Sciences du Langage

Présentation des actes du colloque

Cet ouvrage réunit les actes du premier colloque scientifique national du Laboratoire de Description, de Didactique et de Dynamique des Langues en Côte d'Ivoire (L3DL-CI) affilié au Département des Sciences du Langage et à l'Institut de Linguistique Appliquée (I.L.A.) de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Le thème traité au cours de cette rencontre scientifique s'énonce comme suit : « *Le nom dans les langues naturelles* ». Il a été abordé dans différentes disciplines des Sciences du Langage : la linguistique (Phonétique, Phonologie, Morphologie, Syntaxe, Sémantique, Pragmatique, Analyse du discours etc.), la sociolinguistique, la didactique, etc. Aussi, plusieurs aspects des noms, dans les langues africaines spécialement celles du Niger-Congo et de l'Indo-Européen (le français et l'anglais), ont fait l'objet d'analyse.

Les membres du comité scientifique du colloque

Pr Kouadio N'Guessan Jérémie, Professeur *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Pr Ahoua Firmin, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Pr Bohui Hilaire, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Pr Pierre N'Da, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Pr Zasseli Ignace Biaka, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Pr Abolou Camille, *Université Alassane Ouattara*,
Pr Ngoran-Poame Léa Marie Laurence, *Université Alassane Ouattara*,
Dr Bogny Yapo Joseph, *Université Félix Houphouët-Boigny*.

Coordonnateurs du colloque

Dr Kra Kouakou Appoh Enoc, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Dr Assanvo Amoikon Dyhie, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Dr Tapé Jean-Martial, *Université Félix Houphouët-Boigny*.

Les différentes commissions du comité d'organisation du colloque

Commission secrétariat : *Responsable*, Kra Kouakou Appoh Enoc. *Membres* : N'guessan Kouassi Akpan Désiré, Amani Allaba Angèle Sébastienne, Gondo Bleu Gildas, Dodo Jean Claude.
Commission logistique : *Responsable*, Tapé Jean-Martial. *Membres* : Niamien N'da Christiane, Yéo Kanabéin Oumar, Séa Souhan Yves, Sib Sié Justin.
Commission finances : *Responsable*, Assanvo Amoikon Dyhie. *Membres* : Kossonou Kouabena Théodore, Gnizako Telesphore Symphorien.

Remerciements

La réalisation de ce colloque a été effective grâce à l'engagement des coordonnateurs et des membres des commissions secrétariat, logistique, finances ; l'encouragement des collègues des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan, Alassane Ouattara de Bouaké, Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, de l'École Normale Supérieure d'Abidjan et à l'enthousiasme des étudiants. Nous remercions également le Directeur du Laboratoire L3DL et le Doyen de l'UFR Langues, Littératures et Civilisations pour leurs encouragements. Qu'il nous soit permis d'exprimer aussi notre reconnaissance aux membres du comité de rédaction de la Revue des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université d'Abomey-Calavi (ReSciLaC) pour avoir aidé à la publication de cet ouvrage.

Sommaire

SECTION I : LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE

	<i>Page</i>
01 ANDREDOU Assouan Pierre	001
Terminologie des sciences médicales en agni sanwi, langue kwa de Côte d'Ivoire	
02 AHATÉ Tamala Louise & BROU Chiadon Sosthène	011
Étude comparative de la structure interne des noms composés dans deux langues kwa : l'akyé et l'éotilé	
03 FALLÉ Vélérrou Adelin	021
Classification sémantique des noms de baptême chez les Niaboua	
04 FOFANA Mamadou	031
Les consonnes transitives du koyaga : une analyse phonologique	
05 KOFFI Koffi, KOUASSI Kan Guillaume & N'GUESSAN Konan Bertiel	039
Syntaxe et sémantique des anthroponymes Baoulé et Beng	
06 KOUAKOU Koffi Joël & YAO Yao Jean Marc	051
Peut-on envisager la traduction des anthroponymes proverbiaux Baoulé ?	
07 MAHAMADOU Ouattara	061
La dénomination de la parente en Koulango	

SECTION II : SOCIO-DIDACTIQUE

08 AGNISSONI Kouassi Sidoine	069
L'influence de certaines langues sur la structure nominale du nouchi	
09 DOUMBIA Moussa	081
Origine, aspects sémantiques et morphologiques des prénoms et surnoms mandingues du XIII ^e siècle à nos jours	

10	KOSSIA Armelle Elvira & KONÉ Salimata Sarrah Laetitia	091
	Analyse sémantique des toponymes de “maquis” en français de la ville d’Abidjan	
11	YOFFO Agui-Kouadio Rodrigue	099
	Profil du répertoire linguistique d’élèves du projet école intégrée	

SECTION III : ALPHABÉTISATION, GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE

12	BOHOUSSOU Louis Charles Kouadio Kouamé	109
	Une étude contrastive de l’ordre des éléments fonctionnels de IP: cas du baoulé et de l’anglais	
13	FOFANA Kalidja Siby	121
	Patronymes et alliances à plaisanterie chez les worodougoukas : opportunité pour l’alphabétisation des adultes	
14	SÉA Souhan Monhuet Yves	131
	Intégration des emprunts lexicaux du dioula dans la terminologie fonctionnelle pour l’alphabétisation en wè-nord : une réelle opportunité dans l’élaboration des contenus des manuels	

ISSN :1840-8001

PEUT-ON ENVISAGER LA TRADUCTION DES ANTHROPONYMES PROVERBIAUX BAOULÉ ?

KOUAKOU Koffi Joël & YAO Yao Jean Marc

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Une tradition philosophique et grammairienne tient le nom propre (désormais Npr) pour un signifiant asémantique. Son rôle serait de “*désigner*” et de “*référer à*”. Cette conception contredit la thèse saussurienne de la double face du signe (signifiant/signifié), faisant du Npr, un signe intraduisible. Dans le cadre baoulé, nous considérons que les Npr sont des véhicules de stéréotypes et par conséquent, dotés de sens (N’Goran-P., 2006 : 206). Si les Npr possèdent un sens, cela signifie qu’on peut les traduire. Ce travail traite des anthroponymes proverbiaux baoulé qui, eux, sont beaucoup plus marqués. Dans un contexte littéraire donc, nous envisageons la traduction de ceux-ci en nous appuyant sur la méthode de négociation d’Umberto Eco (2006). Cette approche nous permettra, à travers des arrangements, des concessions, des compromis, de rendre la charge connotative de ces noms dans la langue cible (français).

Mots-clés : Traduction, Anthroponymes, Baoulé

Abstract : A philosophical and a grammarianview has a long time regarded Names as asemanitic object. It has onlyto *refer to* or *to name*. This opinion dismiss the saussurian argument of double-sidedsign (signifiant/signifié) and set Names as an untranslatable sign. As far as baoulé isconcerned, Names are vehicle of stereotypes ; sothey have got a meaning (cf. n’goran-P., 2006) and thenthey are translatable. This paper focus on proverbial Names of baoulé. It shows through a litterary frame how these Name scanbe translated in regard to a negociation approach of translation proposed by Eco. This method allows trough compromises, settelements and concessions to reveal the connotative weight of these Names in the target language.

Keywords : Translation, Anthroponym, Baoulé

Introduction

La catégorie des Npr a été longtemps considérée comme intraductible parce que, dit-on, le Npr désigne un référent unique et est dépourvu de sens ; et aussi, parce qu’il y a défaut de correspondances dans toutes les langues. Cela ferait un blocage à la traduction (Cf. I. Cordus, 2011 : 879). L’un des défenseurs de cette thèse est Moore cité par Ballard M. (2001 :15) pour qui « *tous les noms propres [...] doivent être rigoureusement respectés* » ; un respect qui conduit à ne pas les transformer par la traduction. Ainsi, si mon nom est *Jean* en France, il n’est pas question que ce nom devienne *John* ou *Jan* une fois que j’arrive en Angleterre ou en Allemagne. En ce qui concerne le baoulé, toutes ces considérations doivent être relativisées ; certains Npr peuvent être traduits. C’est le cas des anthroponymes proverbiaux. Dans ce travail, en nous inscrivant dans un cadre littéraire, nous envisageons la traduction de ceux-ci par la méthode de négociation. Mais avant, nous démontrons que les Npr en baoulé sont pourvus de sens et que certains (les anthroponymes proverbiaux) sont plus marqués que d’autres (les noms ordinaux, les noms hebdomadaires).

1. États des lieux

La question du sens des Npr a vu naître plusieurs thèses d'origines diverses (philosophiques, grammairiennes, linguistiques, etc.) ; les unes s'opposant aux autres. Pour les uns, le Npr serait une étiquette dépourvue de sens. Pour les autres, certaines descriptions et connaissances afférentes aux Npr permettent de conclure que ceux-ci ont un sens. En nous appuyant sur Draga O. (2010), nous faisons une brève description de ces thèses.

1.1. Le nom, une étiquette asémantique

Dans l'approche référentielle de Mill J.S. (1982), le Npr serait vide de sens. Son unique rôle est de désigner. En effet, pour lui, le Npr sert à identifier un individu dans un monde réel ou imaginaire. Pour parvenir à cette conclusion, il fait la distinction entre trois types d'expressions référentielles : les expressions définies, les noms communs et les Npr. Pour lui, tout nom est dénotatif, c'est-à-dire qu'il a une référence dans le monde. Mais, seul le nom commun est connotatif. Le Npr en vient ainsi à être une étiquette de désignation sans fournir d'informations sur la chose à laquelle il réfère (Draga O., 2010 : 179). Ainsi, des noms propres comme Robert, Dagobert, Hubert, Nestor, etc. ne donnent aucune information que de désigner les individus qui les porte.

Cette thèse est relayée par Kripke S.A. (1972) avec sa théorie causale qui voit la référence du Npr comme une relation *signifiant/objet* et réfutant l'existence d'un signifié (contenu de signification attachée au mot). Selon son point de vue, le Npr n'aurait pas de sens parce que :

- Les descriptions identifiantes du Npr sont contingentes alors que le Npr est toujours le même. Il soutient que l'un des sens possibles pour Nixon serait alors *le président des États Unis en 1970* (Draga O., Id). Cependant, si on imagine une situation où Nixon n'aurait pas été président, cette description n'aurait pas de sens alors que l'individu Nixon garderait son nom. Ainsi, les descriptions identifiantes peuvent changer selon les connaissances du locuteur et selon les mondes possibles.

- Aussi, les Npr sont souvent utilisés sur la base d'informations erronées : une description identifiante fait de Christophe Colomb, le premier à découvrir l'Amérique alors que d'autres y ont été avant lui.

Ces différents éléments prouvent selon lui, que les Npr n'ont pas de sens. A ceux-là s'opposent ceux qui pensent que le Npr a un contenu sémantique.

1.2. Le nom propre, une entité pourvue de sémantisme

A l'opposé de Mill J.S. et Kripke S.A., d'autres auteurs ont fait du Npr, un signifiant pourvu de sens. C'est le cas de Willmet (1991) qui démontre que les phrases d'identité avec Npr vont à l'encontre du postulat Millien du vide de sens. Soit les phrases d'identité avec Npr suivantes :

(1) *DJ Arafat est en réalité Houon Ange Didier.*

(2) *DJ Kédjévara est Yao Parfait.*

Dj Arafat et Houon Ange Didier sont deux Npr qui renvoient à un même référent, tout comme Dj Kédjévara et Yao Parfait. Ainsi, le rapprochement des deux Npr révèle que le Npr a un contenu informatif. Il suffit seulement d'imaginer une situation où un locuteur s'adresse à un interlocuteur qui ignore le nom de baptême des référents en question pour comprendre qu'une information est donnée à l'interlocuteur : A est en réalité B.

Draga O. (2010) affirme à cet effet que « *le fait qu'une phrase d'identité n'est pas tautologique, malgré la référence commune des deux noms propres impliqués oblige à*

conclure qu'il existe dans cette catégorie nominale, un contenu informatif attaché au signifiant ». Ce contenu n'est rien d'autre que le sens. C'est aussi le cas de Bosanquet (1990 :50) qui souligne que les Npr sont classifiables en fonction de leurs emplois dans les langues, c'est-à-dire qu'on peut avoir des anthroponymes, des toponymes, géonymes, théonymes, hydronymes, etc. Prenons l'exemple suivant :

(3) *Fatou va à Koffikro.*

Quand bien même le destinataire ne connaît pas les référents des deux Npr, cela ne l'empêche pas de comprendre que *Fatou* est un anthroponyme d'un individu de sexe féminin et *Koffikro*, un géonyme.

A sa suite, la fonction informative du Npr est reprise par Benecke cité par Vaxelaire J. L. (2005 : 501) qui compare l'apport sémantique du Npr avec celui du nom commun. Pour lui, les Npr apportent plus d'informations que les noms communs. Apprécions les exemples ci-dessous :

(4) *A Koffikro, vivent Koffi et Fatou*

(5) *A Koffikro, vivent des personnes.*

On apprend à travers (4) qu'en un lieu (*Koffikro*) probablement un village baoulé, vivent deux individus : *Koffi*, un individu de sexe masculin sans doute baoulé et *Fatou*, un individu de sexe féminin, probablement d'origine malinké. Ces nuances et informations charriées par ces Npr disparaissent en (5) où ceux-ci sont remplacés par un nom commun. Ces éléments semblent confirmer que les noms propres ont un contenu sémantique. Comment les anthroponymes baoulé se positionnent-ils dans ces débats ?

2. Les anthroponymes baoulé et la question du sens

S'il y a débat autour de la sémantique ou de l'asémantique des Npr, c'est d'abord et surtout parce que les auteurs semblent généraliser les résultats de leurs recherches qui se font très souvent dans une seule langue. Pour notre part, nous nous appuyons sur les anthroponymes baoulés. A l'abordage, il faut relever tout de suite que les noms baoulé ont un contenu sémantique. Celui-ci se présente sous forme d'inférences ou de stéréotypes qu'un individu maîtrisant la langue baoulé peut déduire. C'est dire que les noms propres baoulé ne sont pas de simples étiquettes qui ne servent qu'à désigner ; ils donnent des informations sur le référent qu'ils désignent. Il va s'en dire que dans cette langue, on n'attribue pas les noms au hasard. A ce sujet, Kouadio N.J. et Kouamé K. (2004 :97) écrivent : « *les noms propres sont l'objet de croyance et d'attitudes diverses* ». Un individu de sexe féminin, né un dimanche ne peut se prénommer *Ahou* ou *Kuain* mais *Amuin*. Cela signifie que l'univers onomastique baoulé est régi par des règles. Ainsi, certains noms sont liés aux jours de la semaine (noms hebdomadaires ; N'Goran-P. 2006).

<i>Jour de la semaine</i>	<i>Homme</i>	<i>Femme</i>
<i>Lundi</i>	<i>Kuasi</i>	<i>Akisi</i>
<i>Mardi</i>	<i>Kuajo</i>	<i>Ajua</i>
<i>Mercredi</i>	<i>Kuannan</i>	<i>Amlan</i>
<i>Jeudi</i>	<i>Kuaku</i>	<i>Au</i>
<i>Vendredi</i>	<i>Yao</i>	<i>Aya</i>
<i>Samedi</i>	<i>Kofi</i>	<i>Afue</i>
<i>Dimanche</i>	<i>kuain</i>	<i>Amuin</i>

D'autres sont liés à l'ordre de naissance (les noms ordinaux). *Nyinsan*, *Ndri*, *Ngwlan*, *Blou*, *Loukou* désignent respectivement, *le troisième enfant de même sexe*, *le quatrième enfant de même sexe*, *le neuvième*, *dixième* et *onzième* enfant. Il y a par ailleurs, des noms d'accouchement particulier. Les jumeaux seront appelés *Nda*, L'enfant qui succède aux jumeaux se nomme *Amani*. Tous ces noms sont donnés selon des conventions. Pour N'Goran-P. (2006 :200) : « *Qu'il s'agisse de noms propres hebdomadaires, ordinaux ou gémellaires, tous sont régis par des règles qui sont strictement observés par les baoulé. C'est pourquoi nous les appelons noms propres contraints.* ». Cependant, au-delà de ces noms qui semblent suivre des normes strictes, certains autres sont donnés librement. N'Goran-P., (2006) parle de *Npr libres* et en distingue deux types : *Npr religieux* et *Npr circonstanciels*. La première catégorie s'inscrit dans une tradition animiste et consiste à attribuer à l'enfant, le nom d'une entité adorée. C'est alors qu'un enfant pourra s'appeler : *Nzue* (eau), *kpolè* (montagne), *mme* (palmier), *ala* (iroko), etc.

Ce peut être le nom d'entités divines : *Assidus* (génie de la terre), *Bousu* (génie de la forêt), *Nyanmien*(Dieu), etc. La seconde catégorie, c'est-à-dire, les *Npr circonstanciels* sont aussi appelés *Npr proverbiaux* par Djeh Y. P. (2015). Ce sont des *Npr* qui rappellent les conditions dans lesquelles l'enfant est né. C'est sur cette dernière classe de noms que notre étude traductologique va s'appesantir.

3. Approche traductologique des noms propres baoulé

Ce chapitre envisage la traduction des *Npr* baoulé dans un cadre littéraire. Il s'agira singulièrement des *Npr* proverbiaux. La présente étude considère que ceux-ci sont beaucoup plus marqués que les autres. Ainsi, à travers l'approche négociative d'Umberto Eco, nous pensons pouvoir rendre leur charge connotative en français. Elle montrera d'abord les différents niveaux de lecture de ce type de noms avant de se pencher sur l'approche traductologique.

3.1. Les noms propres proverbiaux : différents niveaux de lecture

Les *Npr* proverbiaux ou *Npr* circonstanciels sont des noms qui se réfèrent aux événements qui ont entourés la naissance de l'enfant. N'Goran-P. (2006) dit : « *Les noms propres circonstanciels sont des noms qui rappellent les circonstances heureuses ou malheureuses qui ont marqué la naissance de l'individu* ». Pour nous, ces noms, puisqu'ils ont un contenu sémantique, ils peuvent faire l'objet d'une lecture à deux niveaux : *littéral* et *idiomatique*.

- *Premier niveau de lecture : le niveau littéral*

En plus de désigner l'individu qui les porte, les *Npr* proverbiaux baoulé ont un contenu sémantique. Celui-ci peut être perçu immédiatement. Il s'agit du niveau littéral, le premier niveau de compréhension. En effet, ces noms sont comme des épiphonèmes pour toujours rappeler les circonstances de la naissance d'un enfant. Ce sont en réalité des énoncés. Cela présuppose qu'ils sont formés de lexèmes indépendants à la base. Observons les exemples ci-dessous :

(6) *nsienin*

n	sie	nin
Je	Mettre	où
« Où la garderai-je ? »		

(7) *kowunsa*

ko	wun	sa
Futur	voir	problème

« qui verra (la souffrance) »

(8) *nafiasu*

n	lafi	a	su
je	croire	négation	dessus

« je n'y crois pas »

Cette lecture littérale (« Où la garderai-je ? », « qui verra (la souffrance) », « Je n'y crois pas ») a une portée conjuratoire et sert de garant au sens idiomatique. Le sens littéral suggère le sens connotatif de ces noms

- *Le deuxième niveau de lecture : le niveau idiomatique*

Si ces noms sont dits proverbiaux, c'est parce qu'ils sont culturellement marqués. L'idée qu'ils véhiculent fait l'objet d'un consensus populaire. Le sens est à cet effet conventionnel. Il se présente comme un arrière-plan du sens littéral.

Parallèlement et en marge du sens littéral, se trouve une connotation qui est le résultat d'une évaluation sociale. C'est une convention qui veut que les enfants nés d'accouchement singulier portent un nom conjuratoire, propitiatoire ou expiatoire qui pourra, ou leur assurer la vie, le bonheur ou leur garantir un avenir paisible. En vertu de cette convention et comme ses prénoms sont formés librement au gré des locuteurs, un nom peut avoir des synonymes. La synonymie opérera cependant à un seul niveau, le niveau idiomatique puisque les signifiants vont différer. Le sens idiomatique est mémorisé par la communauté mais on pourra utiliser le signifiant de son choix pour l'atteindre. Ainsi, un enfant dont les parents avaient perdu les aînés sera appelé indifféremment « *Nsieni* », « *Kanga* », « *Nafiasu* ».

Celui dont le père ou la mère décède avant l'accouchement s'appellera « *Asawle* », « *Ngota* », « *Atonte* ». La question d'hyponymie et d'hyponymie existe grâce aux arrière-plans du nom proverbial qui peuvent être atteints de moult façons. Ce sens fait ainsi l'objet d'un figement cognitif. C'est pourquoi on pourra émettre les interrogations suivantes à l'égard de ces noms « *Kanga* », « *Ngota* », ou « *surale* » :

(9) Pourquoi s'appelle-t-il *Kanga* ?

(10) Pourquoi se prénomme-t-il *Ngota* ?

(11) Pourquoi l'appelle-t-on *surale* ?

Poser une telle question, c'est chercher à savoir les stéréotypes qui fondent l'attribution de ce nom. C'est demander au locuteur de fournir des informations qui justifient la mise en langue d'un tel nom. Ces interrogations sont logiques, et donc, bien fondées. Alors qu'il serait plutôt absurde de s'interroger par exemple sur les noms *Marc* ou *Joël*.

(12) Pourquoi s'appelle-t-il *Marc* ?

(13) Pourquoi se prénomme-t-il *Joël* ?

Un interlocuteur s'étonnerait qu'on lui adresse de telles interrogations alors que tout le monde est censé savoir que ces noms sont donnés, soit par préférence, soit de façon arbitraire.

Nous revenons pour dire que, si les noms baoulé sont susceptibles de recevoir des interrogations de ce type sans qu'il y ait faille de communication, c'est parce qu'ils sont des véhicules de stéréotypes. Ceux-ci sont des inférences figées qui constituent le sens idiomatique de ces noms.

Ainsi, au nom de ces inférences et considérant que ces noms sont sémantiquement chargés, nous envisageons de les traduire dans un cadre littéraire en nous fondant sur la négociation, approche de traduction de Eco U. (2006).

3.2. Sur la traduisibilité des noms propres

Les Npr ont été longtemps tenus pour des signifiants intraduisibles. Et pour cause, ils seraient dépourvus d'un contenu sémantique. Cette thèse ne devrait pas faire l'objet d'une généralisation ; le fait est que, les Npr sont de différentes compositions comme le souligne Lecuit E. (2012 :129), citant Jonasson (1994). Ils peuvent être "purs" lorsqu'ils ne sont composés que d'éléments propres, "mixtes", quand s'ajoutent à ces éléments, des éléments lexicaux (noms communs, adjectifs, etc.) et "descriptif", quand seuls les éléments du lexique les composent. Nous considérons que les noms propres, à partir du moment où ils sont composés d'éléments lexicaux, ont un sémantisme. Maurel D. (2015 :776) nous rafraîchit la mémoire : « *Les noms propres sont porteurs d'une riche sémantique* ». Il va s'en dire qu'on pourra envisager le passage de cette sémantique d'une langue à l'autre : certains rejettent cette entreprise. Lecuit E. (2012 : 123) le souligne en ces termes : « *Il est commun d'entendre que les noms propres ne se traduisent pas* ». Et pourtant ils se traduisent bien.

Les noms propres, selon leurs types, selon leur usage ou encore selon la langue cible de traduction, sont sujets à tous les procédés de traduction existants : du report simple à la traduction enrichie en passant par le calque, la modulation, l'équivalence, etc.,

(Lecuit E., Maurel D., Vitas D., 2011 :202).

Pour notre part, nous abondons dans le même sens que ces auteurs en envisageant la traduction des anthroponymes proverbiaux baoulé selon la méthode de négociation de Eco U. (2006).

- La négociation de Eco U.

Pour Eco U., on ne traduit pas la même chose ; on peut traduire presque la même chose. Ce qui fonde cette affirmation est que la traduction est une négociation qui consiste en des arrangements, concessions et au bout du compte, compromis entre langue-culture source et langue-culture d'arrivée. Il relève cette idée en filigrane :

L'idée de traduction se fonde sur des processus de négociation. Cette dernière étant justement un processus selon lequel, pour obtenir quelque chose, on renonce à quelque chose d'autre et d'où au final, les parties en jeu sortent avec un sentiment de satisfaction raisonnable et réciproque [...] » (Eco U., 2006, 19).

Sa méthode convient pour cette étude parce que nous estimons que les anthroponymes proverbiaux baoulé sont des éléments culturels fortement marqués. Leur traduction vers un autre univers est incontestablement soumise à des pertes, des entropies. Toutefois, on peut gagner l'essentiel si on accepte de renoncer au superflu. C'est dire qu'en négociation, la satisfaction raisonnable et réciproque dont parle Eco U. ne se mesure pas en termes d'égalité, mais il faut la penser en termes d'équité pour la simple raison qu'on peut perdre gros et être tout de même satisfait. A quoi cela ressemble concrètement lorsqu'on l'applique aux anthroponymes proverbiaux baoulé.

- Traduction des anthroponymes proverbiaux baoulé par la négociation

Ces anthroponymes sont des véhicules de stéréotypes de clichés et donc de connotations diverses au nom desquelles, un individu ignorant ces arrières plans connotatifs peut s'interroger sans absurde, *pourquoi un tel individu porte un tel nom, du genre :*

(14) *Pourquoi s'appelle-t-il Atungble ?*

(15) *Que signifie Nsieni ?*

A bon droit, on ne s'étonnerait pas d'entendre un individu, fut-ce un baoulé, émettre ces interrogations. En effet, poser de telles questions, c'est rechercher des informations relatives à l'attribution de ces noms en pays baoulé. Ces informations sont donc partagées et n'ont cours qu'en pays baoulé : ce sont des clichés. Traduire ces noms en français dans un cadre littéraire, c'est s'évertuer à rendre la charge connotative de ceux-ci en français. Cela signifie que cette traduction laissera tomber le premier niveau de lecture de ces noms (niveau littéral). Toutefois, on s'appuiera sur le premier niveau de lecture pour dégager la charge connotative et inférentielle de ceux-ci. On va donc négocier une traduction qui permettra au lecteur français de savoir que le nom n'est pas anodin. Il est véhicule de quelque chose qui a une incidence certaine sur sa compréhension. Ainsi, puisque la charge connotative du nom importe en littérature, il serait inopportun de le laisser tel quel dans la langue cible car le lecteur n'aura pas bonne conscience de l'image ou des symboles véhiculés par ce nom et partant, la place du personnage même. Conséquence, le lecteur aura du mal à construire une fabula autour du personnage. Cela réduira à coup sûr, son niveau de lecture du texte. Traduire, c'est lui donner la possibilité dès l'abord, de comprendre la place du personnage dans le texte. Généralement, ces noms sont donnés dans des contextes particuliers et adoptent deux principaux points de vue : Ils sont d'une part antithétique et ont une portée propitiatoire, c'est-à-dire qu'on "péjorative" le nom pour créer un contraste entre l'idée véhiculée par celui-ci et l'idée espérée par ceux ou celui qui donne ce nom.

Prenons l'exemple de « *Nnafiasu* ».

je croire négation dessus

« je n'y crois pas »

En réalité, celui qui donne ce nom le fait à titre propitiatoire pour expier le malheur qui pourrait empêcher la survie de l'enfant qui porte le nom ; en vérité, il espère que celui-ci survivra. On pourra d'autre part adopter un point de vue direct en attribuant un nom qui désigne directement ce que le nom dit ou ce à quoi on espère. Ainsi, « *Nnafiasu* » peut être perçu comme suit :

n lafi o/a su

je croire toi dessus

« je crois en toi »

Supposons une pièce de théâtre dans laquelle les personnages arborent les noms suivants, selon différentes familles :

Famille 1 : Bekundeba, Beyiblo, Nnafiasu, Kanga, Abaekun, Nfiëni.

Famille 2 : Bousu, Oka, Nzue ; Nyenmien, Wakapli.

Famille 3 : Wlengbi, Srandan, Surale.

Peut-on dire que ces noms n'ont pas d'incidence majeure sur le scénario ? Non sans conteste. En effet, ces noms sont fortement marqués ; leur choix est symbolique. En se proposant de négocier, le traducteur aurait deux ou trois options selon le schéma considéré :

Schéma 1 : la pièce est écrite.

Schéma 2 : la pièce est représentée.

Nous ne nous intéresserons qu'au premier schéma. Quand la pièce est écrite, le traducteur a une alternative comportant trois options, c'est-à-dire que, soit il décide de ne pas traduire, soit il décide de traduire. S'il ne traduit pas, il procède à un report *id est* le degré zéro de traduction. Les noms sont alors conservés tels quels dans la langue cible. Dans ce cas, il garde l'étranger et l'étrangeté du texte original. On aurait ainsi des noms comme Kanga, Bousu, Surale, etc. dont les lecteurs spectateurs devineront qu'ils ont une charge rhétorique dans le déroulement de la pièce. Pour éviter une déconnection totale des lecteurs-spectateurs, le traducteur-négociateur les renverra aux notes de bas de page ou à un glossaire à la fin de la pièce pour expliquer la symbolique de ces noms. Par ailleurs, dans le cas où le traducteur-négociateur décide de traduire, il aura deux principales options. La première option consistera à faire une incrémentialisation. Celle-ci consiste à introduire une explication à côté du nom. Cette technique est consubstantielle à une traduction interprétative du nom. En effet, l'explication découle d'une interprétation en amont. Suivons par exemple le nom « Bekundeba ». Dans le dictionnaire baoulé-français, les auteurs définissent le nom tel que suit : « *surnom donné à un vilain bébé* » signifiant littéralement « *on cherche l'enfant (celui qu'on a ne ressemble pas à un enfant, il n'a pas l'air d'en être un)* ».

En négociant, on se rend compte qu'il peut y avoir plusieurs interprétations possibles, en l'occurrence trois ici.

La première et la deuxième interprétation se focalisent sur la laideur du petit et son aspect monstrueux qui en découle. La troisième interprétation mettra l'accent sur les sentiments ressentis par les parents face à un enfant à aspect répugnant ; ce peut être des regrets, l'insatisfaction, le désespoir. Tout cela donne le tableau suivant :

1 ^{ère} interprétation	Vilain, laid, moche, vil, disgracieux
2 ^{ème} interprétation	Méprisable, répugnant, hideux, monstre, affreux
3 ^{ème} interprétation	Désespoir, regret, insatisfaction, paria, rejeté, honte

La traduction par incrémentialisation de ce Npr serait donc l'une des traductions ci-dessous, suivant ce que le traducteur-négociateur considérera pertinent dans la trame générale de la pièce.

1^{ère} liste : Kundeba le vilain, Kundeba le moche, Kundeba le disgracieux, etc.

2^{ème} liste : Kundeba le monstre, Kundeba l'affreux, Kundeba le méprisable, etc.

3^{ème} liste : Kundeba la honte, Kundeba le désespoir, Kundeba le paria, Kundeba le rejeté.

La négociation offre ainsi une panoplie de choix que peut faire le traducteur selon la lecture qu'il veut offrir à ses lecteurs ou selon le type de lecteur auquel il fait face. La pluralité de choix confirme ce qu'affirme Durieux C. (2010 :29) en parlant de la traduction des référents culturels : « *Il n'y a pas un et un seul compromis optimum pour traduire un référent culturel donné, le meilleur compromis à retenir est fonction du vouloir-dire, du contexte, de la situation de communication* ».

Ainsi, suivant le contexte de communication, le traducteur-négociateur privilégie l'une ou l'autre liste. C. Durieux (Idem) souligne à cet effet que la négociation est un processus à deux temps, « *le premier temps consiste à cerner la réalité désignée et à actualiser la réalisation sémique. Le second temps est consacré au choix de la solution traductologique* ».

Il en est de même quand on fait une traduction interprétative. La différence est qu'on omet le nom originel pour ne garder que son équivalent ou son correspondant interprété. En reprenant les trois listes précédentes, on les réaménage telles que suit :

1^{ère} liste : le vilain, le moche, le disgracieux, le laid.

2^{ème} liste : le monstre, l'affreux, le méprisable.

3^{ème} liste : la honte, le désespoir, le paria, le rejeté.

Si par commodité ou par fantaisie (ce qui est vraiment arbitraire) l'on décide d'associer ou d'amalgamer l'article au nom, comme c'est le cas pour des noms français du genre Labiche, Lavilenie, Dubois, Dusautoir, Lafontaine, on aboutira aux traductions négociées (fruit d'une interprétation) suivantes :

1^{ère} liste : Levilain, Lemoche, Ledisgracieux, Lelaid, etc.

2^{ème} liste : Lemonstre, Laffreux, Leméprisable, Lerépugnant, etc.

3^{ème} liste : Lahonte, Ledésespoir, Leparia, Lerejeté, etc.

De telles traductions négociées transmettent une partie importante de la résonance du nom de départ ; ce qui signifie qu'il y a des pertes, des entropies qui donnent du sens à la négociation en traduction, toujours condamner à dire presque la même chose sans jamais pouvoir combler entièrement le fossé entre langue-culture de départ et celle d'arrivée. C'est ce que Ladmiral J.R. (1994 :19) exprime en ces termes : « *le métier de traducteur consiste à choisir le moindre mal* » et à Berman A. (1985 :170) de renchérir que « *toute traduction est approximation* ».

Conclusion

En baoulé, il existe différents types d'anthroponymes. Ce sont d'une part, les Npr qui relèvent du jour de naissance de l'enfant (Npr hebdomadaires), et d'autre part, ceux qui dépendent de l'ordre de naissance de celui-ci (Npr ordinaux). A côté de ces deux catégories de Npr, il y a ceux qui rappellent les circonstances dans lesquelles l'enfant naît. Ces derniers, sont appelés des Npr circonstanciels selon la terminologie de N'Goran-P. (2006). Djeh Y. P. (2015) préfère lui, les nommer des anthroponymes proverbiaux. De quelque type qu'ils soient, ils apportent un contenu informatif sur l'individu qui les porte. Ils sont donc pourvus de sens. Toutefois, ce sens est beaucoup plus marqué avec les anthroponymes proverbiaux baoulé. S'il est vrai que ces noms ont un sens, ils sont alors susceptibles d'être traduits. Dans ce travail, nous nous sommes inscrits dans un cadre littéraire (fictif mais possible) pour montrer comment on pourrait traduire ces Npr afin de garder leurs charges connotatives en langue d'arrivée.

Références bibliographiques

Ballard Michel, 1998, La traduction du nom propre comme négociation, *palimpsestes*, n°11, pp 199-223.

Djeh Yobouët Pyco, 2015, *L'onomastique baoulé : le cas d'Assandrè*, Abidjan, Edilivre.

Draga Oana, 2010, Pour une analyse décompositionnelle des noms propres toponymiques-modèles de représentation sémantique, *synergie Roumanie*, n°5, pp. 177-193.

Durieux Christine, 2010, Traduire l'intraduisible : négocier un compromis, *Méta*, n°551, pp. 23-30.

Eco Umberto, 2006, *Dire presque la même chose : expérience de traduction*, Milan, Grassert & Fasquelle pour la traduction française.

Kouadio N'Guessan Jérémie & Kouamé Kouakou, 2004, *Parlons baoulé*, Paris, Harmattan.

Lavault Elisabeth, 1998, La traduction comme négociation, *Jean Delisle & Hannelore Lee-Jahnke*, pp. 79-94.

Molino Jean, 1982, Le nom propre dans la langue, *langage*, 16^e année, n° 66, pp. 5-20.

N'goran-Poamé Léa Marie Laurence, 2006, De l'essence au sens des anthroponymes du baoulé, *Revue du CAMES*, Vol. 007, n°2, pp. 197-207.

Soubrier Jean & THUDEROZ Christian, 2010, Traduire, est-ce négocier ?, *Négociation*, n°14 (2), pp. 37-57.

Timyan Judith ; Kouadio N'Guessan Jérémie et Loukou Jean-Noël., 2003, *Dictionnaire baoulé-français*, Abidjan, NEI.

Vaxelaire Jean-Louis, 2010, Étymologie, signification et sens des noms propres, *texto !*, vol xv, n°3, pp. 1-13.

Ce volume rassemble les actes du premier colloque scientifique national du Laboratoire de Description, de Didactique et de Dynamique des Langues en Côte d'Ivoire (L3DL-CI). Il compte quatorze contributions de linguistes, de sociolinguistes et de didacticiens des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan, Alassane Ouattara de Bouaké, Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo et de l'École Normale Supérieure d'Abidjan. L'étendue du thème *Le nom dans les langues naturelles* a favorisé la diversité des domaines d'analyse.

La première section de l'ouvrage est consacrée aux langues africaines. Elle compte des réflexions sur les noms de plusieurs natures (parenté, anthropologie, etc.) dans différents domaines linguistiques (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique etc.) à la lumière des théories structurales, génératives et énonciatives. La deuxième section intéresse la socio-didactique. Elle offre des enquêtes en rapport avec le français en Côte d'Ivoire. La troisième section de ce volume traite des questions d'alphabétisation, de grammaire et linguistique d'un point de vue théorique et pragmatique. Dans cette partie, on note des recherches portant sur les opportunités que les patronymes et les emprunts représentent pour l'alphabétisation. Une étude contrastive entre le baoulé et l'anglais, d'un point de vue syntaxique, a été aussi effectuée.

Vu les divers angles d'étude du thème et la richesse des résultats des réflexions qui en découlent, ces actes intéresseront les linguistes, les sociolinguistes et les didacticiens spécialement ceux dont les domaines de recherche couvrent les langues de la famille Niger-Congo (les langues africaines) et de l'Indo-Européen.